

Bull: la recapitalisation de la dernière chance

C'est l'heure de vérité pour Bull. Le groupe français, dont les fonds propres sont négatifs de plus de 700 millions d'euros, a réuni ce jeudi 20 novembre son conseil d'administration afin d'examiner les solutions possibles pour sa recapitalisation.

Des deux plans à l'étude, Bull a retenu celui d'une augmentation de capital de 44 millions d'euros, 33 millions étant garantis par des investisseurs privés dont NEC, France Télécom, Axa ou Artemis. Ce plan permet au groupe de conserver son indépendance contrairement à une autre solution qui prévoyait une prise de participation majoritaire par un investisseur extérieur. Le président Pierre Bonelli a déclaré lors d'une conférence téléphonique organisée après un conseil d'administration que « le conseil a opté pour un placement privé dans lequel la majorité ne sera donnée à aucun groupe ». Il a ajouté que Bull demeurera une société cotée. La structure finale du capital doit aboutir à la répartition suivante : – NEC détiendra entre 11% et 15% (contre 16,9%); – France Télécom (autrefois actionnaire à hauteur de 16,9%) et Debeka : entre 14% et 19% ; – Axa et Artemis : entre 10% et 13% ; – Management du Bull : entre 6,5% et 8,5% – Flottant (porteurs d'Océanes, anciens actionnaires) : entre 58,5% et 44,5%. L'Etat français a donné son accord de principe à ces opérations « sous réserve de l'accord préalable de la Commission européenne sur le schéma de restructuration » de la créance de Bull, indique le communiqué du groupe. Bruxelles reproche en effet au groupe français de ne pas avoir remboursé une aide de l'Etat de 450 millions d'euros accordée début 2002. L'Etat est prêt à ramener cette créance à 10% de sa valeur mais la Commission devra donner son accord.